



Loyers antidaté avec bail non signé

Par **wiking**, le **21/12/2010** à **14:45**

Cher Maître,

Je possède deux voitures de collection, j'ai un parking et j'ai fait un chèque pour une clé magnétique et donnée un RIB pour les prélèvements mensuel, le bail devait être signé mais le représentant de la société ne pas donné de nouvelles ; Un jour une jeune fille m'apprend que ce garçon ne fait plus parti du personnel et maintenant c'est une société qui s'occupe des parkings. Je donne à cette personne tous les papiers nécessaires. Quelques temps après je reçois un coup de téléphone d'un monsieur de cette société me disant que la compagnie pour laquelle sa société travaille trouve que mes voitures sont trop visibles je leur propose de mettre une bâche sur chaque auto. Je lui propose de signé enfin ce bail, il me dit qu'il faut l'accord d'une personne de la société des parkings pour lequel sa société travaille. Puis pas de nouvelles pendant des mois et pas de retrait sur mon compte !

Aujourd'hui coup de téléphone me demandant de signé le bail et de payer le loyer des mois passés, je ne suis pas d'accord de payer !

Ai - je raison ? Je suis d'accord pour payer à la date de la signature du bail. Jr viens de son bureau, il voulait me faire signer un bail antidaté, et en plus il me réclame les loyers passé; je suis d'accord pour payer en 10 mois, il n'est pas d'accord .

Merci pour votre réponse

Très cordialement